



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
HACA  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > « L'accélération de l'adaptation de l'écosystème médiatique national à la transformation numérique globale est impérative » Latifa Akharbach Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle à la Conférence inaugurale à Bayt Sahafa -Tanger

[A](#) [1] [A](#) [1]

## « L'accélération de l'adaptation de l'écosystème médiatique national à la transformation numérique globale est impérative » Latifa Akharbach Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle à la Conférence inaugurale à Bayt Sahafa -Tanger

17 nov 2021















« En raison de la transformation numérique de la communication, le citoyen marocain évolue désormais dans une nouvelle réalité des médias ; de même que l'offre des radios et des télévisions

nationales se déploie dans un contexte de compétition globale impliquant des médias transnationaux et des plateformes numériques géantes. L'accélération de l'adaptation du système médiatique marocain à cette nouvelle donne est de ce fait impérative et urgente », a déclaré Mme Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, lors de la conférence inaugurale qu'elle a donnée à Bayt Sahafa à Tanger, le 16 novembre 2021, sous le titre *Les systèmes médiatiques entre dynamiques d'adaptation et besoins d'évolution*.

Lors de son intervention, Mme Akharbach a considéré également que « partout dans le monde les instances de régulation sont elles-mêmes confrontées à un impératif d'adaptation en raison de cette mutation numérique qui a fait émerger de nouveaux besoins de régulation en lien avec de nouvelles préoccupations telles que la protection des données personnelles ou la garantie du respect des droits d'auteur et de droits voisins face à de nouvelles pratiques de piratage. Les compétences techniques des instances de régulation doivent aussi monter en charge pour répondre à des contraintes tels que le contrôle des outils d'auto-régulation mis en place par les plateformes et les réseaux numériques».

Après avoir présenté l'expérience de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, en matière de garantie de la liberté d'expression et du respect des droits humains et des valeurs démocratiques dans les contenus audiovisuels, comme au niveau de la démocratisation de la couverture territoriale de l'offre audiovisuelle nationale, Mme Akharbach a relevé que « l'écosystème médiatique au Maroc comme dans d'autres pays dans le monde, fait face à un double défi : d'une part, le renforcement des capacités des médias classiques dans le contexte du nouvel environnement médiatique numérisé et globalisée, d'autre part, l'habilitation de l'ensemble l'écosystème médiatique national à saisir les nouvelles opportunités d'innovation et de création offertes par la révolution numérique ».

En conclusion de son intervention, la présidente de la HACA a proposé à son auditoire quelques exemples d'évolutions à favoriser pour le renforcement à la fois du système médiatique national et de l'offre de contenus marocains compétitifs dont notamment le développement du journalisme de qualité et la promotion de nouvelles compétences professionnelles permettant une plus grande innovation et une adaptation aux nouveaux formats journalistiques.

Créée en 2014 à Tanger, Bayt Sahafa (La Maison de la Presse) est une institution médiatique indépendante qui a pour l'objectif d'offrir un espace de rencontre et d'échange d'expériences entre journalistes, ainsi que de contribuer à l'intégration des médias marocains dans l'espace arabo-méditerranéen par l'encouragement de la communication et de l'interaction entre les professionnels des pays de la région.

---

#### **Liens**

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>